

# Rapport d'activité

# 2018

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE  
SAINT-PIERRE  
ET MIQUELON

  
**DTAM**  
975  
direction des Territoires, de  
l'Alimentation et de la Mer

**Direction des Territoires,  
de l'Alimentation et de la Mer  
Saint-Pierre et Miquelon**

# Sommaire

<b>Éditorial</b>	<b>Page 3</b>
<b>La DTAM en quelques mots et chiffres</b>	<b>Page 4</b>
<b>Énergie, Risques, Aménagement et Prospective</b>	<b>Page 6</b>
<b>Routes et Constructions Publiques</b>	<b>Page 10</b>
<b>Affaires Maritimes et Portuaires</b>	<b>Page 12</b>
<b>Agriculture, Alimentation, Eau et Biodiversité</b>	<b>Page 15</b>
<b>Antenne de Miquelon</b>	<b>Page 17</b>
<b>Service support</b>	<b>Page 19</b>



# Éditorial

L'activité 2018 de la direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer montre plus que jamais la diversité de nos missions. En marge des domaines d'intervention habituels – et souvent bien connus du grand public, de nouveaux enjeux nous engagent notamment au profit d'une connaissance plus fine de notre territoire et d'une meilleure protection de nos milieux.

C'est l'intérêt des métiers de la DTAM que d'accompagner, sous l'autorité du préfet de l'archipel, les collectivités et les usagers, dont les attentes sont toujours très fortes à l'égard du service public. L'année 2018 a notamment été marquée par le premier déplacement de la ministre chargée des Transports sur l'archipel, qui accompagnait la ministre des Outre-mer. Je tenais à remercier les agents de l'accueil réservé lors du moment de convivialité qui a suivi.

Pour que ce rapport d'activité soit agréable à consulter, nous avons voulu un document très illustré et avons privilégié des textes courts qui ne présentent pas nos missions de façon exhaustive, mais mettent en exergue les actions saillantes de 2018. Pour de plus amples informations sur nos services et l'ensemble de nos missions, n'hésitez pas à consulter notre site internet ([www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr)) ou à vous adresser directement à l'accueil de nos services de Saint-Pierre ou de Miquelon.

**Bonne lecture !**

*À l'occasion de la première liaison aérienne directe entre Saint-Pierre et Paris, Elisabeth Borne, ministre chargé des Transports et Annick Girardin, ministre des Outre-mer étaient en visite dans l'archipel en juillet 2018. Après une visite du port de Saint-Pierre et une présentation notamment de l'important projet de rénovation des digues, la ministre chargée des transports s'est présentée dans les ateliers de la DTAM pour une rencontre chaleureuse, riche d'échanges avec des agents venus nombreux. Bien que très diversifiées, nombre de missions de la DTAM concernent la gestion et l'exploitation des infrastructures de transport.*



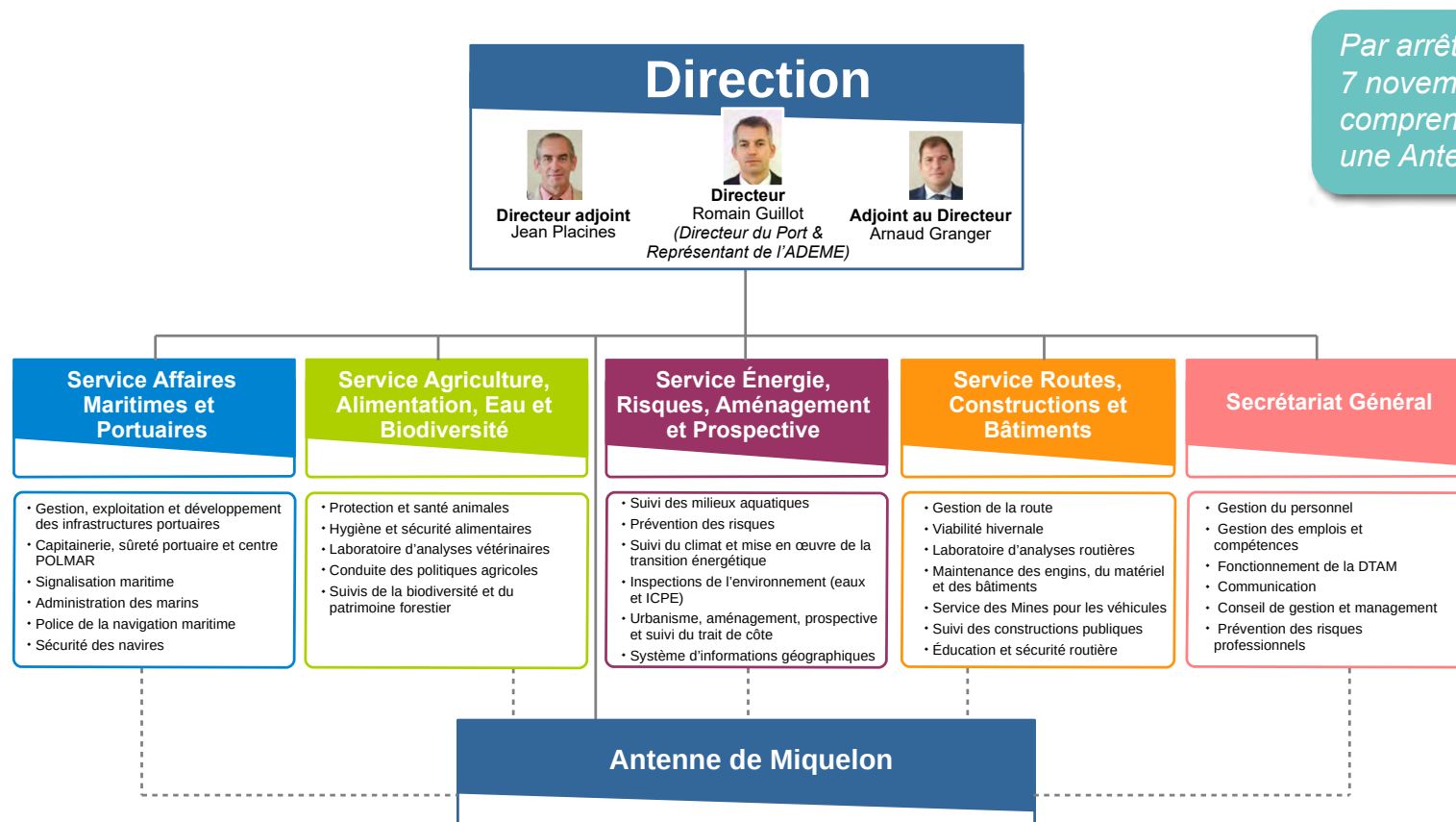
# La DTAM en quelques mots et chiffres

La DTAM de Saint-Pierre et Miquelon est une direction interministérielle de l'État placée sous l'autorité du Préfet. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2011 par la fusion de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, de la Direction de l'Équipement et du Service des Affaires Maritimes.

La DTAM assure des missions dévolues aux directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), aux directions de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt (DAAF) et aux directions de la Mer (DM) présentes dans les autres départements et collectivités d'outre-mer.

La DTAM est par ailleurs mise à disposition de la Collectivité Territoriale en tant que de besoin en vertu de la loi organique de 2007 et d'une convention datant du 27 novembre 1989, complétée par des décisions particulières.

Elle gère le patrimoine de la Collectivité Territoriale, effectue des missions d'ingénierie technique et lui apporte son aide dans l'exercice de ses compétences.



Par arrêté préfectoral du 7 novembre 2016, la DTAM comprend cinq services et une Antenne à Miquelon.

## Quelques chiffres clés

Au **31 décembre 2018**, la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer de Saint-Pierre et Miquelon comptait 175 agents se répartissant comme suit :

Population	A+ / A	B	C administratif	C exploitation	Volontaire de service civique	Total
Femmes	2	11	20	4	0	37
Hommes	8	34	5	88	3	138
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>92</b>	<b>3</b>	<b>175</b>

L'âge moyen des agents de la DTAM au 31 décembre 2018 était de 43 ans pour les femmes et 44 ans pour les hommes.

Au niveau de la répartition par macrograde, 67 % des agents appartenaient au macrograde C (53 % de C Exploitation et 14 % de C Administratif).

En 2018, les moyens financiers ont atteint plus de 24 M € qui se répartissent comme suit :

	en k €	État	CT	Total
Aménagement (urbanisme, habitat et constructions publiques)		726	4 110	4 836
Domaine routier (routes, voirie et sécurité)		1 294	2 538	3 832
Domaines portuaire et maritime		2 177	357	2 534
Infrastructures aéroportuaires		0	220	220
Aides agricoles		236	0	236
Surveillance sanitaire (alimentation et végétaux)		83	0	83
Risques naturels et technologiques		149	0	149
Milieus naturels, biodiversité et forêt		155	0	155
Dépenses de personnel		11 480	40	11 520
Activités support		998	34	1 032
<b>Total</b>		<b>17 298</b>	<b>7 299</b>	<b>24 597</b>

# Énergie, Risques, Aménagement et Prospective

## Accompagner la transition énergétique et la gestion des déchets

La DTAM travaille de concert avec les communes et les éco-organismes pour faciliter la mise en place des filières de traitement des déchets. En 2018, la DTAM a notamment assisté la commune de Miquelon dans sa démarche de traitement des déchets, en partenariat avec la ville de Saint-Pierre, vers laquelle une partie des déchets pourrait être exportée pour traitement.

Par convention tripartite ADEME - Préfecture - DTAM signée en juillet 2018, l'Agence renouvelle son implication locale en nommant le directeur de la DTAM comme représentant et en créant un poste de volontaire de service civique affecté à la DTAM à compter de 2019.

Par ailleurs, 2018 marque la mise en service du réseau de chaleur porté par la collectivité territoriale et EDF, cofinancé par l'ADEME qui dessert une quarantaine de bâtiments de l'État et des collectivités.



Les travaux de réalisation du réseau de chaleur reliant les bâtiments collectifs

## Protéger des risques

La DTAM contrôle la bonne application de la réglementation par les propriétaires des ouvrages et installations classés pouvant présenter un risque pour la population ou l'environnement.

En 2018, la DTAM a notamment travaillé avec la Collectivité Territoriale sur le dossier du barrage de la Vigie, ouvrage vétuste dont la rénovation est prévue dans les prochaines années. Dans l'attente de ces travaux, le niveau de l'étang doit être maintenu à une cote permettant de garantir la sécurité des populations localisées en aval, tout en impactant le moins possible la biodiversité du milieu.

D'autres dossiers, comme l'instruction de l'autorisation d'exploiter la carrière du Fauteuil ou le suivi du réaménagement du dépôt d'hydrocarbures du Cap à l'Aigle ont également été instruits en 2018.



Diagnostic visuel 3D du barrage de la Vigie obtenu par interprétation des images acquises par drone.



## Accompagner l'adaptation aux changements climatiques

Afin de mieux prévoir les effets des changements climatiques sur notre territoire, la DTAM recueille depuis 2010 différentes données de houle, de marée, de courant et de topographie (érosion notamment) qu'elle analyse et partage localement notamment via le système d'information géographique (SIG) et de la plate-forme internet publique Géo SPM.

Ces données sont également fournies aux services techniques nationaux comme le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) ou le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Les analyses et de modélisations réalisées par ces organismes permettent de prévoir au mieux l'évolution de notre territoire dans les prochaines années. Elles ont notamment permis de constituer le dossier technique du plan de prévention des risques littoraux (PPRL), approuvé le 28 septembre 2018.

Le PPRL est une démarche qui consiste à prévoir les risques et aléas, à moyen et long terme, afin de permettre aux collectivités et à la population de s'adapter au mieux. Ce plan étant adopté, la phase d'adaptation peut maintenant débuter, de façon sereine et concertée.

Dans cette optique, en 2018, la DTAM copilote avec le BRGM et le CNRS une thèse de doctorat sur l'adaptation aux changements climatiques, participation à la mission relative au risque de submersion et a animé avec le BRGM et IFREMER des conférences-débats à Miquelon et à Saint-Pierre, en novembre 2018.

*La DTAM assure la partie technique du PPRL. L'ensemble des documents de ce plan sont en ligne sur notre site internet.*



*Conférence publique sur les effets des changements climatiques dans l'archipel, avec les techniciens du BRGM : évaluer les effets des changements climatiques qui affecteront notre archipel et commencer à s'y adapter dès maintenant.*

## Aménagement

Le service chargé de l'aménagement assure l'instruction des actes d'urbanisme pour le compte des communes. Il porte également des réflexions dans le cadre de projets de construction, afin d'assurer la cohérence de ceux-ci avec leur environnement humain et naturel, ou dans des secteurs où des problématiques sont identifiées ou encore des secteurs, bâtis ou non, comportant des potentiels à exploiter.

En 2018, la collectivité territoriale, la mairie de Saint-Pierre et la DTAM ont présenté une esquisse d'aménagement pour l'ensemble de la façade littorale de Saint-Pierre, du quai en eau profonde au quartier des Graves. Il s'agissait de proposer de grands principes pour des aménagements pouvant se développer par phases, tout en garantissant la cohérence et la complémentarité de l'ensemble. Le secteur de la Pointe aux Canons, avec amélioration de l'accès aux salines et au bord de mer et mise en valeur de ce phare emblématique, ou encore le front de mer en cœur de ville (du square Joffre à l'école de voile), avec réorganisation de la circulation et du stationnement et conservation des percées visuelles, ont fait l'objet d'une attention particulière.



*La réflexion menée par la DTAM sur le front de mer permet d'identifier les contraintes et potentiels pour une meilleure harmonie des usages.*

### **Le drone : un nouvel outil pour améliorer la connaissance du territoire**

*Depuis 2018, trois drones sont utilisés par la DTAM pour compléter les relevés ou faciliter l'acquisition de données dans les zones difficiles d'accès. Si ces nouveaux équipements ne remplacent pas les recensements précis réalisés sur le terrain (levés topographiques, prélèvements dans les milieux...), ils permettent de recueillir des données complémentaires et de réaliser très rapidement des analyses de terrain : relevés photographiques de terrain en trois dimensions ou encore compléter les comptages de phoques réalisés depuis la mer.*







## Logement : des aides sociales, patrimoniales et environnementales

La DTAM gère l'attribution des aides au logement financées par l'État et la Collectivité Territoriale. Ces aides de natures différentes poursuivent tantôt des objectifs sociaux (personnes âgées ou à faible ressources), patrimoniales (utilisation des revêtements traditionnels ou réhabilitation de logements anciens) ou environnementaux (isolation...).

Afin d'améliorer ces dispositifs en les adaptant au mieux aux besoins des usagers, une refonte et actualisation de l'ensemble des aides a été entamée en 2018. De nouveaux dispositifs devraient être proposés pour 2019. Entre temps, les aides existantes demeurent en vigueur.

*Les différentes aides au logement sont présentées dans un guide pratique disponible à l'accueil ou sur le site internet de la DTAM, où les formulaires sont également téléchargeables.*

### GÉOSPM : portail de l'information géographique à Saint-Pierre et Miquelon

*En mars 2018, le site GéoSPM était inauguré et présenté à la presse. Fruit d'un partenariat entre l'État et les trois collectivités. Ce nouveau portail a pour objectif de favoriser le partage d'information entre les professionnels : les pouvoirs publics, partenaires du portail, et les adhérents et de rendre cette information accessible au grand public, en application de la directive européenne INSPIRE.*

*Concrètement, le portail GÉOSPM permet aux pouvoirs publics, aux porteurs de projets et même au grand public de disposer, pour une zone donnée, d'un ensemble de données de différentes natures (infrastructures, milieux naturels, réglementation, risques, intérêts économiques...).*

*Grâce au portail, l'utilisateur peut ainsi croiser facilement sur une carte thématique les différentes données qui l'intéressent pour mieux analyser les enjeux d'un territoire donné.*

[www.geospm.com](http://www.geospm.com)



# Routes et Constructions Publiques

## De nouveaux moyens au service de la sécurité routière



Un diagnostic de la sécurité et de la signalisation de l'ensemble du réseau de l'archipel a été réalisé dans le cadre d'une mission du CEREMA.

Une cellule consacrée exclusivement à l'Éducation et la sécurité routière a été créée à la DTAM en 2018, en lien avec le ministère de l'Intérieur. En plus d'assurer les missions d'exams pratiques des différentes catégories de permis de conduire, la cellule collabore aux actions d'analyse du réseau et travaille de concert avec la Gendarmerie Nationale pour mener différentes actions de sensibilisations.

## Constructions publiques : pour le compte de l'État et de la Collectivité Territoriale

Le service chargé des constructions publiques gère la commande publique (réalisation et suivi des dossiers de marché en lien avec l'unité Marchés publics), réalise des missions de maîtrise d'œuvre (conception) ou de suivi des principaux chantiers publics de bâtiment de l'Archipel.

À ce titre, la DTAM a notamment réalisé en 2018, l'instruction, pour le compte de l'Éducation Nationale, du projet d'internat de la réussite pour l'accueil des élèves de Miquelon ou le suivi des chantiers de la gare maritime, du hangar sous douanes ou de la patinoire.



Avec l'achèvement des travaux extérieurs et l'aménagement du hall d'accueil des passagers, la gare maritime est opérationnelle fin 2018.

### Page Facebook : maison des projets SPM

Ouverte en juin 2018, la page Facebook « Maison des projets SPM » a pour objectif de partager avec la population les grands projets que l'État met en œuvre pour accompagner le développement de l'archipel. Ainsi, dès qu'un grand projet de l'État est arrêté, il est présenté en détail sur la page « Maison des projets SPM » qui permet également aux internautes de réagir et d'apporter leur contribution.





## Domaine routier : un réseau à gérer, entretenir et protéger

L'hiver 2017-2018 a connu de nombreux phénomènes de gel – dégel qui ont malmené le réseau routier national et territorial entretenu par la DTAM. En 2018, la DTAM a notamment accompagné une mission des services techniques centraux (en collaboration avec l'entreprise et le laboratoire BTP de la DTAM) pour la mise au point d'une formule de revêtement routier mieux adaptée au contexte de l'archipel.

Le service a également apporté son appui au service de l'Aviation civile pour des travaux d'entretien et de signalisation des abords de l'aéroport Saint-Pierre Pointe-Blanche, dans le cadre de la reprise des vols directs avec la métropole.

En 2018, la DTAM a enfin suivi le marché d'entretien des stations de refoulement des eaux usées et est intervenue régulièrement sur le réseau d'assainissement avec le camion hydrocureur, au titre de la mise à disposition de la Collectivité Territoriale.



*Pour des raisons économiques et environnementales, de l'enrobé recyclé est utilisé pour des réparations ponctuelles de chaussée.*



*Le laboratoire BTP travaille en liaison étroite avec les services techniques du ministère de la Transition écologique et solidaire et les entreprises, notamment pour développer une formule de revêtement routier mieux adaptée au contexte local.*



*Depuis 2018, un nouvel équipement permet de sceller les fissures de l'enrobé par l'injection d'un mastic bitumineux. Cette technique de pontage permet de rétablir l'étanchéité de la chaussée et de retarder les dégâts causés par les infiltrations d'eau.*



*Afin de mutualiser les moyens, le marquage de chaussée (dite signalisation horizontale) est réalisée par la DTAM, sur l'ensemble de l'archipel*





# Affaires maritimes et portuaires

## Assurer la sécurité maritime

Dans le cadre de ses missions régaliennes, le service Affaires maritimes et portuaires assure le suivi de la sécurité des navires. Le service assiste également les marins et armateurs dans leurs démarches administratives. En 2018, des formations ont été suivies par les agents pour préparer la dématérialisation complète des procédures dont une majorité se fera directement en ligne, par les marins eux-mêmes, dès 2019.

L'unité Port / phares et balises est notamment chargée de l'entretien des établissements de signalisation maritime (phares et balises) et des infrastructures portuaires, de Saint-Pierre et de Miquelon, en collaboration avec l'atelier quais de l'Antenne de Miquelon.



*Le baliseur P'tit saint-Pierre permet d'assurer la gestion des différents établissements de signalisation maritime (phares, bouées...), mais également plusieurs autres missions : mise en place d'ancrages, d'appareils de mesures, d'accompagnement des plongeurs...*

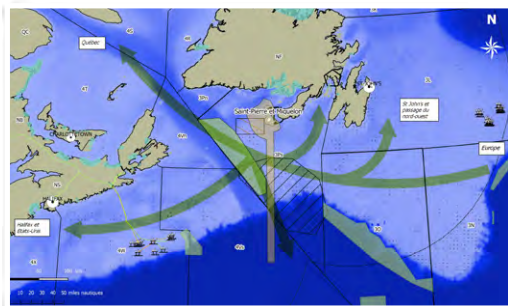


*En plus du relais des campagnes nationales destinées aux plaisanciers ou encore des contrôles des navires commerciaux, le service Affaires maritimes et portuaires organise des actions ponctuelles, comme ici une présentation de l'organisation de l'aide médicale en mer, en collaboration avec le service d'urgence du centre hospitalier.*



*Installation d'un ponton pour l'accueil des croisiéristes, au plus près des salines du port de pêche traditionnel. Les équipes des services maritimes travaillent de concert : plongeurs, phares et balises, ateliers quais...*

## Permettre une meilleure gestion du domaine maritime et des activités qui s'y déroulent



Au même titre que les autres outre-mer, le bassin maritime de Saint-Pierre et Miquelon s'inscrit pleinement dans la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral. Dans ce cadre, la DTAM a poursuivi en 2018 la rédaction du Document Stratégique de Bassin Maritime (DSBM) qui constitue une démarche de planification de l'espace maritime afin de favoriser et sécuriser le développement durable des activités et la coexistence des usages. Un état des lieux de l'existant et un atlas du bassin ont été réalisés, pour une validation et diffusion en 2019.

*Exemple de cartographie du DSBM. Le diagnostic de l'existant et la synthèse des enjeux préalables, essentiels pour une planification de l'espace maritime de l'archipel.*

## Fournir les infrastructures nécessaires au développement du port

Le port de Saint-Pierre et Miquelon est reconnu par tous les acteurs comme un outil essentiel au développement de l'Archipel. Plusieurs projets y ont été achevés ou amorcés en 2018, parmi ceux-ci :

- Les travaux de conception du terminal de croisière de Saint-Pierre se sont poursuivis, avec notamment le choix du maître d'œuvre, des missions dans les ports de la région et la présentation de différents scénarios d'aménagement en fin d'année. En plus des réunions techniques avec les acteurs du milieu, des réunions publiques, des communications (internet et Facebook notamment) ont été organisées régulièrement pour partager ce grand projet avec la population.
- La réhabilitation du môle du Commerce s'est poursuivie en 2018 : construction d'une rampe pour l'amélioration des conditions de déchargements, travaux d'enrobé, mise à niveau des équipements électriques... Ces travaux seront terminés en 2019.
- Afin d'assurer la protection des ouvrages maritimes du port de Saint-Pierre, un important projet de rénovation des digues, doté d'une enveloppe de 6 millions € a été lancé en 2018 par la réalisation du diagnostic et des dossiers techniques des travaux à engager.

*Môle du Commerce : reprise de la construction du nouveau hangar sous douane et réalisation de différents travaux d'aménagement pour faciliter et sécuriser les opérations du port de commerce.*



*Présentation du projet de rénovation des digues du port de Saint-Pierre à Elisabeth Borne, ministre des Transports. De droite à gauche : Thierry Devimeux, préfet ; Romain Guillot, directeur de la DTAM ; Enrique Perez, commandant de port et Vianney Changenot, chargé de mission développement portuaire.  
Photo : Chantal Briand*



*Grâce au terminal de croisière, dont les travaux débuteront en 2019, Saint-Pierre pourrait devenir le 10ème port de croisière du circuit du Saint-Laurent.*





Le service Affaires maritimes de la DTAM est chargé d'organiser les visites des navires de la Marine Nationale à Saint-Pierre et Miquelon. Ici avec le commandement du Bâtiment de Soutien et d'Assistance Hauturier (BSAH) Rhône en novembre 2018.



Réalisation des essais géotechniques pour déterminer la nature du sol et la distance du socle rocheux pour l'ancrage du futur quai en eau profonde.



Terminal de croisière : afin de partager le projet avec la population et les professionnels, plusieurs réunions techniques et publiques ont été organisées. Le projet a également été le premier présenté sur la page Facebook Maison des Projets SPM.



Visite de l'usine de traitement des concombres de mer (holothuries) par Laurent Bouvier, directeur adjoint de la DPMA, en septembre 2018. Cette espèce pêchée depuis quelques années seulement représente des débouchés importants pour un secteur en quête de diversification.

Terminal de croisière : afin de mieux cerner les aspects techniques et commerciaux et de partager les expériences, plusieurs missions ont été menées dans les ports de croisière de la région. Ici la délégation de l'archipel, composée d'élus, de représentants de la chambre de commerce (CACIMA), du préfet, du directeur de la DTAM et du maître d'œuvre du terminal visite les Îles-de-la-Madeleine.



## Participer au développement durable de la pêche

La DTAM participe au développement d'une pêche plus durable par l'accompagnement des pêcheurs et porteurs de projets, le soutien de projets innovants de diversification ou encore la participation à l'établissement des quotas locaux et aux négociations des quotas au sein d'organismes internationaux.

En 2018, Laurent Bouvier, directeur adjoint de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation était en mission dans l'archipel pour rencontrer les acteurs locaux.



# Agriculture, Alimentation, Eau et Biodiversité

## Contribuer au développement de l'agriculture

Le service accompagne les agriculteurs dans leurs démarches administratives et le montage des dossiers techniques, relai les politiques nationales et collabore à la mise en place de dispositifs locaux, concertés et adaptés au territoire, qui bénéficient le cas échéant de l'appui d'acteurs canadiens dans le cadre de la coopération régionale.

En 2018, le service a notamment contribué à la rédaction du Plan de développement de l'agriculture durable (PDAD) avec trois objectifs majeurs sur cinq ans :

- Renforcer la part de l'agriculture dans l'économie de l'archipel ;
- Améliorer la couverture des besoins en produits agricoles par des produits locaux ;
- Renforcer le rôle de l'agriculture dans l'aménagement du territoire, la conservation de la biodiversité et l'entretien des paysages.

Ce PDAD est consultable en ligne sur le site de la DTAM ou en papier à l'accueil de l'Hôtel du Territoire, de la Préfecture et de la DTAM.

## Assurer la sécurité et la qualité de l'alimentation

L'année 2018 a été marquée par la première revue du processus qualité du laboratoire alimentaire opéré par les agents de l'unité alimentation de la DTAM. En plus des opérations régulières d'inspection des aliments à l'arrivée sur le territoire ou encore d'analyses bactériologiques sur les denrées, le service a participé en 2018 à l'opération interministérielle vacances qui a consisté en l'inspection de 13 établissements de remise directe de denrées alimentaires (restaurants et commerces).

En parallèle de ces missions de salubrité, des actions sur la qualité alimentaire et la valorisation des terroirs sont relayées localement, notamment l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation.

*Le laboratoire bactériologique de la DTAM réalise notamment des analyses sur des échantillons d'aliments préparés par les établissements de l'Archipel.*



*La valorisation de ces cultures comptait parmi les objectifs de l'appel à projets du PNA, relancé en 2018. Les cultures maraîchères, professionnelles ou particulières, ont toujours été importantes dans l'archipel, notamment en raison de l'isolement. Elle représentent encore aujourd'hui une part non négligeable de la consommation de certains ménages, notamment à Miquelon. La valorisation de ces cultures compte parmi les objectifs de l'appel à projets du PNA, relayé par la DTAM en 2018.*

## Protéger une biodiversité fragile

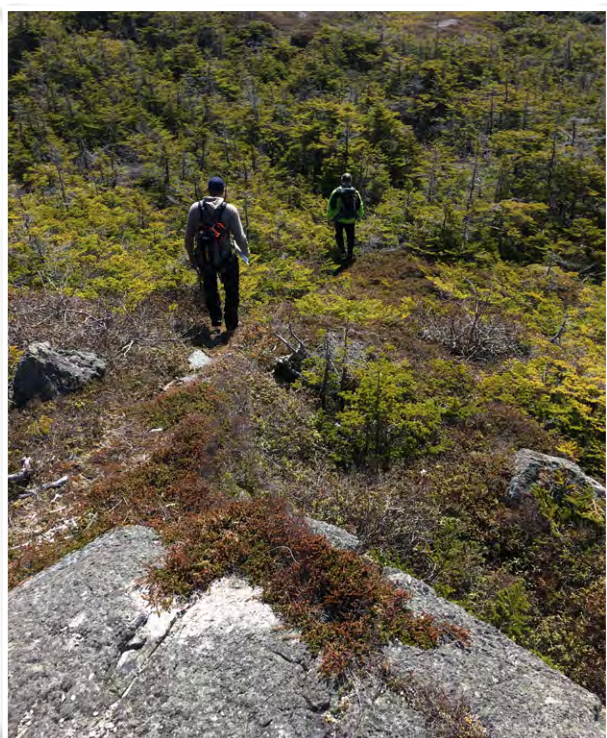
Afin d'assurer l'équilibre de l'écosystème de l'Archipel, la DTAM mène plusieurs missions de sensibilisation, de suivi et de prévention en lien avec les collectivités, les fédérations et les associations partenaires ou encore des bénévoles. Depuis 2018, le service utilise également des drones pour améliorer la qualité des comptages fauniques et des inventaires forestiers.

Des missions de coopération régionale sont également organisées chaque année pour partager les connaissances et techniques avec les homologues canadiens. En 2018, la visite d'une spécialiste québécoise des espèces exotiques envahissantes a permis de revoir le protocole de suivi et renforcer la détection du crabe vert notamment.

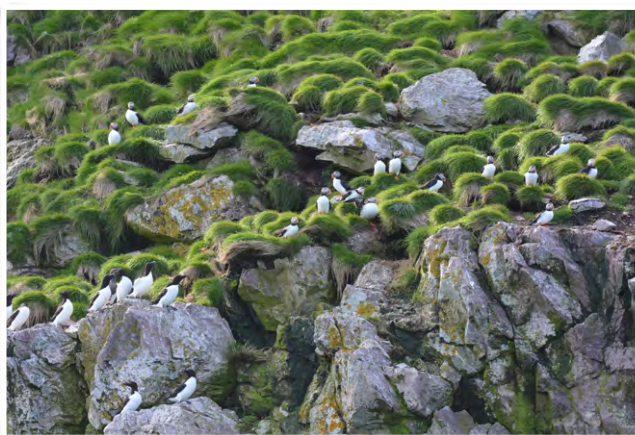
En novembre, l'Agence française pour la Biodiversité, la Préfecture et la Collectivité Territoriale se sont engagés dans une convention de partenariat. Les axes principaux de cette convention sont : la lutte contre les espèces invasives, la reconquête de milieux emblématiques, l'éducation à l'environnement, le développement de la connaissance.



*En 2018, la DTAM a renforcé son dispositif de détection du crabe vert, en application d'un protocole établi avec les scientifiques canadiens dans le cadre des travaux de coopération régionale.*



*Comptages de diprions dans les forêts de Saint-Pierre*



*Suivi des populations d'oiseaux du Grand Colombier, au nord de l'île de Saint-Pierre. Ici des pingouins torda et macareux.*

*Signature de la convention de partenariat entre l'Agence française pour la Biodiversité, l'État (préfet) et la Collectivité territoriale, représentée par son président, à la DTAM.*



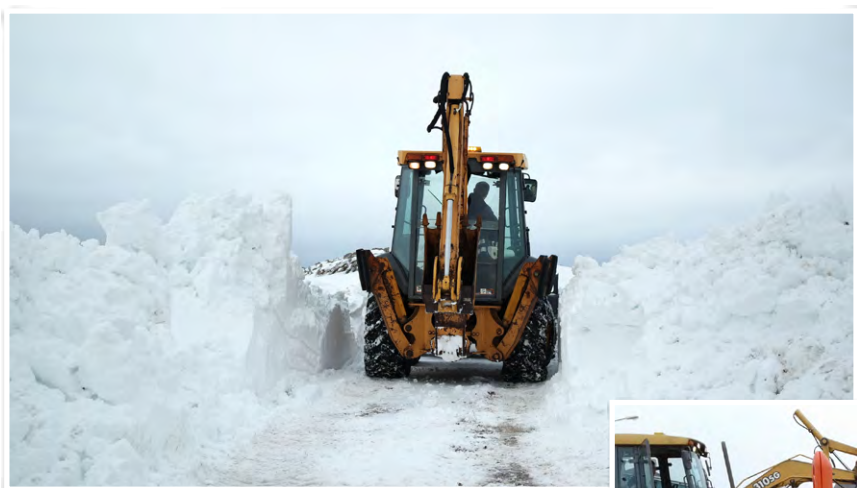


# Antenne de Miquelon

Les services de la DTAM relaient sur la commune de Miquelon-Langlade les politiques des ministères de tutelle via une antenne placée sous l'autorité fonctionnelle des chefs de service métier et sous l'autorité hiérarchique du directeur-adjoint. En 2018, la DTAM a ainsi notamment accompagné la mise en service du nouvel abattoir de la commune de Miquelon.

2018 a également été marquée par de fortes tempêtes qui ont causé des dégâts et des inondations, rappelant la nécessité d'une gestion des risques naturels menée de concert avec la commune de Miquelon.

Dans le contexte singulier de Miquelon-Langlade, en raison de l'insularité et la grande diversité des actions, les agents de l'Antenne doivent faire preuve de polyvalence et de réactivité. C'est particulièrement le cas pour ce qui concerne l'aérodrome de Miquelon, dont les agents de la DTAM assurent l'exploitation au quotidien pour assurer la continuité territoriale et, en particulier, les évacuations sanitaires.



*Opération de déneigement à Miquelon-Langlade. Modelées par le vent, les congères se forment rapidement sur les routes.*



*Encore plus qu'à Saint-Pierre, l'isolement géographique oblige les agents de Miquelon à faire preuve d'une grande polyvalence.*

*Les appontements flottants destinés aux plaisanciers sont mis à l'eau en mai et retirés en décembre.*



*Les agents de l'antenne de Miquelon, de l'ONCFS et des chercheurs canadiens capturent un phoque gris auquel on posera une balise. Le suivi télémétrique de l'espèce réalisé permet de mieux comprendre comment l'archipel s'inscrit dans l'aire de répartition des quelque 500 000 phoques gris de la grande colonie du Golfe de St-Laurent.*



*De fortes tempêtes ont frappé l'archipel à l'automne 2018, causant des inondations et dégâts importants sur le littoral.*



*Pompiers d'aérodrome et agents AFIS assurant l'information aux pilotes, les agents de l'aérodrome de Miquelon assurent de surcroît le déneigement et déglacage de la piste. Une mission essentielle pour la sécurité des vols réguliers comme des évacuations sanitaires vers Saint-Pierre ou le Canada.*

# Services support

Ces services sont regroupés au sein du secrétariat général : ressources humaines (notamment les recrutements et concours au niveau local et national), formation, marchés publics, moyens généraux, conseil de gestion, prévention des risques au travail, comptabilité, informatique ou encore communication, comme l'organisation de l'assemblée générale. De par leur vocation principalement interne, ils sont logiquement moins connus du grand public.

En 2018, la DTAM a organisé quatre concours locaux pour le recrutement de 6 agents. Le service est également centre d'examen pour les épreuves écrites d'admissibilité des concours internes et externes de ses ministères, ce qui permet aux candidats de passer les épreuves localement,

Des contrôles internes ont été menés en 2018 en vue d'assurer le respect des principales règles et procédures.

En 2018, le service a également reçu une mission d'inspection des ministères de tutelle, dans le cadre du cycle périodique et a commencé l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de ses recommandations, en lien avec les représentants du personnel. Cette stratégie a été présentée lors de l'assemblée générale du 10 octobre 2018.

En accord avec la politique de communication initiée par la préfecture, la DTAM informe régulièrement sur les grands chantiers qu'elle suit, sur les politiques qu'elle relaie ou sur les actions que mènent ses agents : communiqués, conférences publiques, publications internet ou interviews dans les médias, participation à des reportages... La DTAM participe également aux campagnes de communication sur les grands projets d'aménagement de l'État, notamment sur page Facebook « Maison des projets SPM » créée en 2018.



*Pour informer le public ou présenter les missions, les agents de la DTAM participent régulièrement à des reportages réalisés par des médias locaux ou nationaux.*



*L'unité formation organise des sessions avec de formateurs internes, de métropole ou encore du Canada, comme ici lors d'une formation hydraulique engins destinée aux agents de la DTAM et de la maire de Saint-Pierre. reportages réalisés par des médias locaux ou nationaux.*



*Formation à la pédagogie dispensée par le centre de valorisation des ressources humaines de Rouen destinée aux agents qui assurent des formations internes*





*L'assemblée générale des agents, comme celle de 2018 organisée à Miquelon en octobre, permet de partager les grandes orientations du service, mais également de favoriser les rencontres entre agents affectés dans des services et sites distincts.*

# Rapport d'activité 2018

## Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer Saint-Pierre et Miquelon



Boulevard Constant Colmay BP 4217  
97500 Saint-Pierre et Miquelon  
Tél : 05 08 41 12 00 - Télécopie : 05 08 41 39 50  
DTAM-975@equipement-agriculture.gouv.fr  
[www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr)